

Loriges, le 3 juin 2025

Bonjour à toutes et tous

Quelques nouvelles de votre commune avant l'été et peut être pour certains les vacances.

C'est l'occasion de faire le point sur certains dossiers :

- Le budget : Au mois d'avril, nous avons voté le budget 2025, celui-ci s'équilibre en recette et dépense de fonctionnement à la somme de 355 279.66€ (ci-joint tableau récapitulatif). Cette année encore les chiffres sont bons et cela nous permet d'envisager sereinement l'avenir avec, bien sûr, bon sens et lucidité. Je ne manquerai pas dès que je les aurais en ma possession de vous faire parvenir les résultats de l'analyse financière de la commune que le trésor public de Gannat doit nous fournir.
- Les travaux : Suite aux réunions de quartier des travaux sont envisagés route de Bricadet, route d'Ambon, sur la RD219, sur l'éclairage public et diverses peintures au sol dans le bourg de Loriges ainsi que le changement de chaudière au stade. Ils ont été budgétisés en utilisant l'emprunt, le fonds libre de la commune, les subventions du Conseil départemental (30%), les dotations de l'Etat (DETR) et les amendes de police. Nous n'aurons la confirmation du Conseil départemental qu'au mois de septembre. Dès que nous aurons l'attribution de cette subvention, nous pourrons demander la mise en route des travaux par les entreprises sélectionnées.
- La RD130 : Après plusieurs réunions avec les riverains et le Conseil départemental (gestionnaire des RD), veuillez trouver ci-joint le Compte rendu de Mme BRAYARD, ingénieure à l'UTT de St Pourçain sur Sioule. En attendant des solutions pérennes, nous allons prendre en charge le broyage des bas-côtés (environ 300 ml) direction Marcenat et directions St Pourçain (jusqu'à l'ancienne route du pont). Les solutions envisagées méritent réflexion. En effet, le déplacement des panneaux d'agglomération peut sembler anodin mais il aura des conséquences avec des frais d'entretien supplémentaire.
- Le nouveau site internet « loriges.com » : Afin de rendre les échanges plus faciles, la commune s'est dotée d'un site internet où vous trouverez tous vos documents administratifs et une fiche de contact pour nous adresser vos demandes. Merci de nous faire parvenir les adresses mails, en effet, il est plus facile de vous contacter ainsi, mais nous continuerons d'envoyer les informations papier pour ceux qui le souhaitent.
- Le projet agrivoltaïque : Le Préfet a suivi l'avis favorable du commissaire enquêteur et autorise le projet. Nous vous informerons de la suite donnée à celui-ci.

Date à retenir

- 5 juillet : circuit moto avec l'association Oldkats, concert gratuit, buvette, pizza.

Fermeture du secrétariat pour formation les :

- 16 et 27 juin
- 25 Septembre

Je terminerai en vous souhaitant un très bon été, de bonnes vacances et en vous rappelant « n'hésitez pas à venir me rencontrer à chaque fois que cela vous semble nécessaire ».

Cordialement

Votre Maire, Henri MARCHAND.

Bonjour Monsieur le Maire

Pour faire suite à notre réunion de vendredi soir, pas de problème si vous souhaitez faucher les accotements de la RD130 sortie Marcenat et sortie St Pourçain.

Voilà un relevé de la réunion.

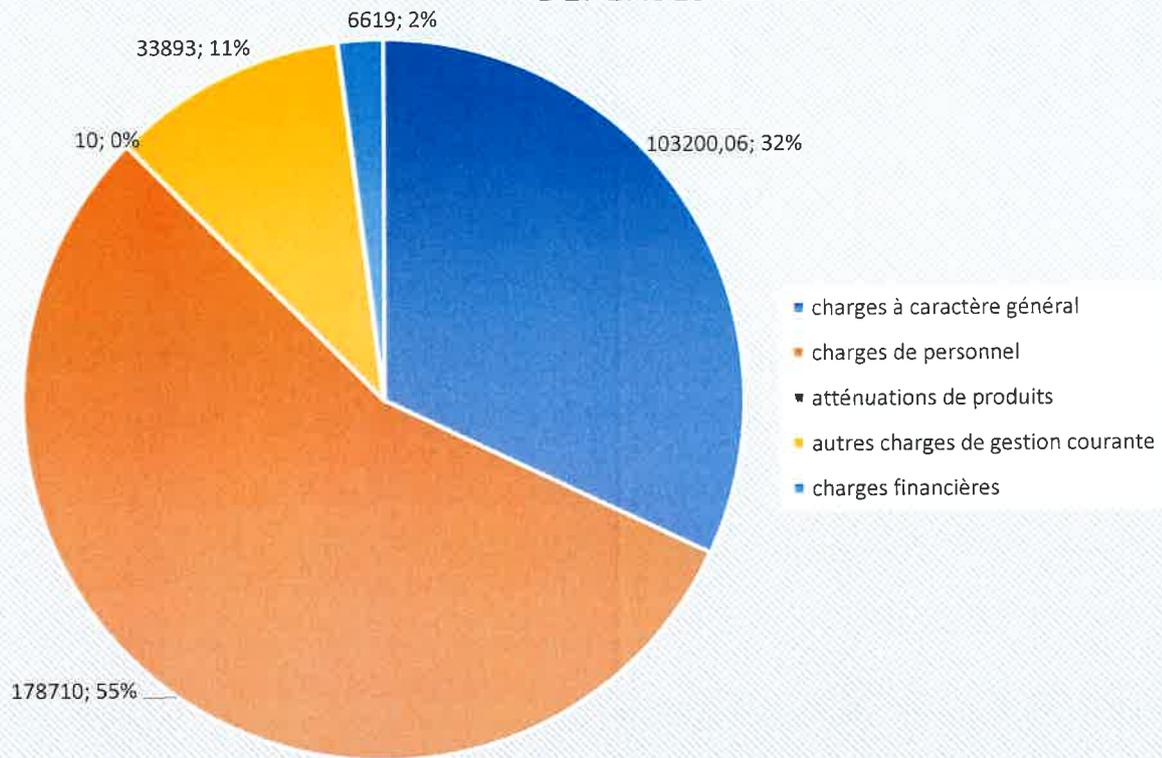
- **Pétition des riverains** : limitation de tonnage et vitesses excessives : la circulation des véhicules affectés au transport de marchandises d'un PTAC supérieur à 7,5t en transit est interdite de la RD277 (sortie de St Pourçain) à la RN209 à Billy, à l'exception des véhicules qui chargent ou livrent leur marchandise dans le département de l'Allier (arrêté N°2010-015P). La signalisation de police sera renforcée en rappel sur l'itinéraire. (UTT)
- **Dangerosité du carrefour RD219/RD130** : en raison du manque de visibilité, une limitation à 70km/h sera établie par le CD03 entre ce carrefour et l'entrée de l'agglomération, dans l'attente de trouver une solution de dégagement de la visibilité.
- **In sécurité des déplacements piétons entre la sortie de l'agglomération côté Marcenat et le virage en S.** Le comblement du fossé sur toute sa longueur est difficilement envisageable, pour des raisons hydrauliques et d'assainissement du corps de la chaussée. Par ailleurs, un busage aura très certainement des effets contraires à ceux recherchés puisqu'il apportera plus de visibilité et d'espace à l'usager aussi bien pour se croiser que pour se déplacer, incitant les véhicules à ne plus ralentir et augmenter les vitesses par confort : un passage en agglomération peut être une piste de réflexion pour la commune. Il est également rappelé en séance l'importance d'une bonne visibilité des piétons se déplaçant sur cette portion de route et de l'obligation des enfants prenant le bus de porter des vêtements rétro réfléchissants
- **Un nouveau comptage** sera réalisé avant réouverture du Pont de Billy afin de vérifier l'évolution du trafic.

Cordialement

Régine BRAYARD
Direction des Infrastructures de Mobilités
UTT St Pourçain Gannat
Cheffe de l'UTT

BUDGET 2025

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

